



Revalorisation d'un taux d'inaptitude fonction territoriale

Par **mchris06**, le **20/04/2016** à **16:24**

bonjour

voilà je suis depuis 2012 à la retraite fonction territoriale pour inaptitude à 27% hors mon état de santé c'est bien dégradé je n'ai plus de sensation dans les jambes , puis-je faire recalculer le taux ? j'ai 63 ans merci